

nouvelles installations.

Les techniques spatiales

L'équipe des techniques spatiales a examiné les instruments imageurs convenant aux travaux de vérification qu'on lui avait demandé d'étudier, et elle a extrapolé les capacités des appareils à venir. Elle a ensuite élaboré divers scénarios à partir des données ainsi recueillies sur le rendement des capteurs, en combinant ces dernières aux paramètres orbitaux et aux détails dont elle disposait sur les cellules de satellite et les lanceurs. Il convient de signaler que ni les «moyens techniques nationaux» des superpuissances, ni les programmes militaires de quelque pays que ce soit n'ont été pris en compte au cours de l'étude.

Afin d'évaluer ce que les opérations et le traitement des données pourraient coûter, il a fallu supposer l'existence d'une architecture générale pour le système. Comme, dans toute configuration concevable, le système spatial comportait une forte circulation de données, les communications représentaient un volet important. Par conséquent, on s'est soucié de garantir les communications dans tout le système de vérification, y compris dans des domaines tels que les inspections sur place et la diffusion des données acquises à la faveur des vérifications.

Les techniques aériennes

L'équipe des techniques aériennes a procédé sensiblement de la même façon que la précédente, sauf que les technologies et les plates-formes existantes permettent mieux attaquer les problèmes posés. Les conclusions de l'équipe n° 2 attestent déjà de la possibilité d'assurer la vérification d'un régime de «Ciel ouvert».

Les techniques terrestres

C'est l'équipe des techniques terrestres qui a examiné la gamme d'opérations la plus diversifiée, et c'est donc elle qui avait les plus grandes possibilités d'innover. Comme nous l'avons dit plus haut, l'étude dans son ensemble avait pour objets la validation des données exigées en vertu des traités, la confirmation de la destruction ou de la liquidation des ELT et le contrôle de l'observation des traités; ce sont là des fonctions que les appareils terrestres remplissent déjà, ou dont ils peuvent s'acquitter.

Il y a lieu de signaler que bon nombre des technologies servant à contrôler les points d'entrée ou d'étranglement, les périmètres ou des axes particuliers (routes, frontières, etc.), et à surveiller

des zones sont directement issues de techniques civiles bien au point. Au tout début de ses travaux, l'équipe a dû se donner des définitions pratiques pour l'exécution des inspections sur place, et elle a alors pris en compte les activités tant des inspecteurs que de leurs hôtes.

Cette même équipe a aussi été chargée d'étudier les techniques d'«étiquetage», car il s'agit là d'une opération à caractère très indiscret nécessitant la coopération, à l'instar des inspections sur place. Les définitions employées dans l'étude visaient aussi l'amélioration coopérative des «signatures» des ELT, ainsi que divers transpondeurs ou d'autres dispositifs lisibles d'identification.

L'équipe s'est penchée d'assez près sur les problèmes que pose l'élimination des ELT, afin de circonscrire la meil-

leure manière de valider la «mise hors de combat» ou la «liquidation» de ces derniers. Pareille attention est due, bien sûr, au caractère récent et pressant du Traité FCE I et au fait que l'on reconnaît qu'une élimination efficace des engins coûte cher et présente des problèmes environnementaux.

Conclusion

Il ne convient pas, à ce stade-ci, de conjecturer sur les conclusions finales de l'étude ni sur les recommandations qui seront formulées, mais il est clair que les technologies existantes et en développement auxquelles l'OTAN a accès peuvent servir à vérifier le respect des accords sur les armes conventionnelles et rendre ainsi plus efficace le processus de limitation des armements aboutissant à la conclusion de traités. ■

Étude sur l'avenir de la vérification

Il règne maintenant un nouveau climat de collaboration entre l'Est et l'Ouest sur les questions relatives à la sécurité. Cet esprit a déjà laissé son empreinte sur le processus de contrôle des armements et du désarmement comme l'attestent plusieurs accords récents. Le processus de vérification ne peut qu'être influencé par ces événements; il en sera ainsi tout au long de la décennie. On ne sait pas encore cependant comment les tendances actuelles au niveau du contrôle des armements évolueront et influenceront sur la vérification.

Un projet de recherche Canado-É.-U., terminé récemment, étudie cette question en profondeur. Le projet — qui a été financé par le Programme de recherche sur la vérification d'AECEC — est né du désir d'étudier les exigences, défis et possibilités susceptibles de découler du processus de vérification dans les années 90.

Quatre spécialistes réputés — deux Américains (l'ambassadeur Sidney Graybeal et M^{me} Patricia McFate) et deux Canadiens (M. George Lindsey et M. James Macintosh) — ont été invités à :

- déterminer les tendances au chapitre de la vérification des accords sur le contrôle des armements et du désarmement (y compris les mesures de confiance), tant bilatéraux que multilatéraux;
- décrire l'évolution prévue de ces tendances jusqu'à l'an 2000; et

- suggérer des secteurs où des recherches plus poussées seraient profitables dans ce domaine.

Le rapport intitulé «La vérification d'ici l'an 2000» qui en a résulté étudie de façon rigoureuse ce qui est susceptible de se produire dans les dix prochaines années au chapitre de la vérification des accords — tant bilatéraux que multilatéraux — sur le contrôle des armements et du désarmement.

C'est aussi un exemple important de la recherche coopérative que mènent le Canada et les États-Unis dans le domaine de la vérification. Le Programme de recherche sur la vérification a entrepris, par le passé, des projets de coopération bilatérale avec des gouvernements de plusieurs autres pays, dont les États-Unis. C'est cependant l'un des premiers projets où des représentants de l'industrie canadienne et américaine, des milieux universitaires et du gouvernement se réunissent sous les auspices du Programme.

«La vérification d'ici l'an 2000» est la quatrième étude d'importance publiée dans le cadre de la série des Études sur la vérification du contrôle des armements d'AECEC. Ce rapport, qui pourra bientôt être distribué aux spécialistes du domaine, devrait nous guider utilement pendant l'actuelle décennie qui promet de se révéler passionnante pour la sécurité internationale et la vérification du contrôle des armements.